



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville
Ministère de la santé et des sports

**DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES
ET SOCIALES DU GARD**

Pôle Santé Publique

Unité gestion des risques sanitaires

Affaire suivie par :

Docteur Béatrice Broche

Nîmes le 10 juillet 2009

**Comité départemental canicule - Cellule grippe renforcée
Mercredi 1^{er} juillet 2009**

La réunion de ces deux instances a été présidée par Monsieur Dominique Bellion, préfet du Gard.

Membres présents :

Préfecture	Monsieur Vercruyse, directeur de cabinet, Messieurs Dessanit et Garrel
CCAS Alès	Madame Riou
SCHS Alès	Docteur Demateïs
CAF	Monsieur Larguier
SDIS	Commandant Bourely
Secours catholique	Monsieur Timel
SOS Médecins	Docteur Gimenez
CAMSP Alès	Madame Fouchaux
Mairie Beaucaire	Madame Bouaoune, Messieurs Scandella, Beltran
Clinique Bonnefon	Madame Magne
DDJS	Monsieur Hebert
Ordre des médecins	Docteur Kezachian
URML	Docteur Dutems
CLIC Jonction	Madame Brenza
CLIC Petite Camargue	Monsieur Bres
Météo France	Monsieur Veyrunes
URIOPSS	Monsieur Blineau
ADMR	Monsieur Riso
FNADEPA	Monsieur Caléro
MAS d'Alesti	Madame Gueidan
CPAM	Monsieur Regimbaud
Mairie Nîmes	Docteur Vidonne
AISMT	Madame Roman
CIRE	Monsieur Golliot
DDASS	Messieurs Delheure, Boisseau, Docteur Broche, Mesdames Pierre, Dardaillon
Ordre des pharmaciens	Madame Saleil, Monsieur Benefice
Association protestante d'assistance	Madame Perrin
SSIAD Croix rouge	Madame Peredes
EHPAD Indigo Croix rouge	Madame Villette
EHPAD Saint Joseph Croix rouge	Madame Fadat
Ordre des infirmiers	Monsieur Delon
Ordre des masseurs kinésithérapeutes	Monsieur Fortin
Inspection académique	Docteur Rollet
Croix rouge	Messieurs Poudevigne, Zyltman
CHU Nîmes	Docteur Onde, Madame Van Damme
Conseil général	Docteur Fenech
Syndicat des infirmiers libéraux	Madame Maurel
DDSV	Monsieur Guyot
MSA	Docteur Pastor
Sécurité sociale des mines	Monsieur Driutti

Canicule :

La réunion débute par la présentation de deux diaporamas sur la Canicule (Cf documents joints)

Depuis 2003, des progrès ont été réalisés dans la mise en œuvre des mesures de prévention dans les établissements accueillant des personnes vulnérables (Elaboration de plans bleus, mise en place de pièces rafraichies ...) L'attention est attirée sur l'obligation des mairies d'ouvrir un registre recensant les personnes vulnérables. L'ouverture de ce registre dont l'inscription se fait sur la base du volontariat doit être largement connue de la population.

Grippe H1N1 :

La réunion se poursuit sur une séance de questions/réponses suite à la présentation de deux diaporamas sur la grippe (Cf documents joints)

Il est souligné l'importance d'anticiper la continuité du service public en cas de pandémie grippale en élaborant un plan de continuité d'activité (PCA) qui prévoit l'organisation des missions prioritaires de l'Etat en mode dégradé.

Financement :

La question du financement de l'ensemble du dispositif grippe est posée. Il est précisé que pour l'instant le ministère de la santé n'a pas dégagé de financement spécifique pour les prises en charges confiées aux établissements de santé, et que les questions d'organisation sont traitées en priorité.

Consommation des masques :

Un plan de distribution des masques (FFP2 et chirurgicaux) aux établissements et aux professionnels de santé libéraux est en cours d'élaboration. Il prévoit de répondre à leurs besoins de réapprovisionnement par la mise en place de plusieurs points de mise à disposition sur le département. Il n'est pas prévu à ce stade de distribuer de façon massive des masques chirurgicaux à l'ensemble de la population.

Corps de réserve sanitaire :

En cas d'évolution significative de la situation, pourra être activé au niveau national le corps de réserve sanitaire composé de professionnels santé en activité, retraités (< 3ans) et d'étudiants. L'EPRUS (Etablissement de préparation et de réponses aux urgences sanitaires) a en charge sa constitution et gestion. Le statut particulier de la réserve sanitaire permet d'assurer une protection juridique et administrative des volontaires.

Vaccination :

Le vaccin contre la grippe A est en cours de préparation et pourrait être disponible cet automne, peut être en quantités limitées au début. Les délais de production étant incompressibles, la vaccination collective de la population ne pourra intervenir avant plusieurs mois. Les modalités de mise en œuvre de ce dispositif sont en cours de réflexion. Un strict respect des recommandations en matière de vaccination anti-pneumococcique (pour obtenir une augmentation de la couverture vaccinale spécifique chez les personnes risquant de développer des surinfections pneumococciques lors de la grippe) est préconisé dès maintenant.

Gestion des DASRI :

Le recensement des collecteurs de DASRI pour augmenter la capacité de prise en charge des déchets est en cours au niveau régional.

Une réunion d'information à l'attention des élus est prévue le 17 juillet à 10h salle de l'auditorium du conseil général.

Pour le directeur,
le directeur adjoint,

Daniel Boisseau